



Votre Comité d'Entreprise n'est pas qu'une instance de choix et de gestion des œuvres sociales. Il est chargé de représenter l'expression collective des salariés et de prendre en compte leurs intérêts dans les décisions relatives à la vie dans l'entreprise :

- les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés,
- leurs conditions de vie dans l'entreprise,

Le SNU Bourgogne vous informe mensuellement des principaux dossiers vus en CE et des décisions prises, avec leurs impacts sur votre quotidien.

Point sur la mise en œuvre de NPDE :

Tout va bien, Madame la Marquise !

Le DT Côte d'or, chef du projet NPDE est venu faire un point d'étape.

Il en ressort qu, d'après lui, nous avons beaucoup moins d'anomalies que la Franche-Comté et il suffit aux REP et RRA de faire remonter les problèmes via On action. 80 à 90% des blocages sont dus à une mauvaise manipulation ou à une mauvaise compréhension de la logique NPDE.

Nous voilà rassurés : les DE sont très contents, tout va bien dans le meilleur des mondes.

Concernant l'Outil d'aide au diagnostic et son label « Obligatoire » en Bourgogne (pas en Franche-Comté ...) nous avons pu faire préciser qu'il s'agit bien d'un outil, qu'il peut être utile pour préciser un diagnostic mais qu'il ne faut pas dérouler toutes les questions sur tous les thèmes lors de tous les ESI. Le plus important est que le diagnostic figure bien dans les conclusions d'entretien, c'est ce qui sera examiné sur les dossiers des DE.

Vie du CE et dotation 2016

Après avoir crié au loup sans prendre le temps de réfléchir, annonçant que les agents n'auraient rien, certains syndicats ont voulu se précipiter dès le mois de janvier.

De son côté, le SNU a proposé que nous anticipions en préparant le futur CE avec le fameux « meilleur des deux ». Cela impliquait que nous prenions le temps d'une concertation avec le CE de Franche-Comté actuel pour convenir de prestations identiques des deux CE avant leur fusion.

Notre proposition n'ayant pas eu d'écho, il y aura donc des prestations en Bourgogne et d'autres, différentes en Franche-Comté...

De plus, les CDD se retrouvent encore pénalisés : seul le SNU a demandé à ce que leur dotation ne soit pas proratisée. Du coup, un CDD présent 3 mois et qui aurait une prolongation de contrat de 6 mois ne touchera qu'un quart du montant total annuel des Chèques vacances pour les 3 premiers mois. Il n'y aura rien pour les Services civiques. Merci pour les précaires...

Alors que l'établissement nous avait présenté avec enthousiasme leur lancement, anticipant une forte montée en charge, il n'y a pas encore de convention signée en Bourgogne et seulement 6 projets en cours. Il y a pour l'instant les RSP (relais de services publics) existants qui seront labellisés MSAP courant 2016 mais sont-ils tous équipés de scanners par exemple ?

Ces MSAP devaient aider certains DE en difficulté dans les zones éloignées, notamment à s'inscrire avec la mise en place de NPDE. Ils se débrouilleront sans pour l'instant.

Accord national handicap

Même s'il n'est pas enthousiasmant, cet accord apporte quelques avancées. Le SNU a demandé à ce qu'il soit présenté à tous les conseillers, au-delà de la mise en ligne de l'accord sur intranet. Nous savons bien que vous n'aurez pas tous le temps de le lire en entier.

Vos contacts :

Elus CE :

francoise.voisenet@pole-emploi.fr

sylvie.selaries@pole-emploi.fr

fabienne.amico@pole-emploi.fr

soumaya.mansar@pole-emploi.fr

veronique.delice@pole-emploi.fr

emmanuel.berthaud@pole-emploi.fr

Représentant Syndical :

michel.ramillon@pole-emploi.fr